

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY3299A
Titre long	Stage d'initiation à la psychologie 2
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2023
Horaire	Sans horaire – Rencontres obligatoires en Zoom certains jeudis pm (13h-16h) : 12 janvier 2023 et 16 mars 2023.
Mode de formation	Stage en présentiel
Site StudiUM	PSY3299-F-H23
Description courte et préalables	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/

Enseignant(e)

Nom et titre	Dre Julie Dauphin, Ph. D., psychologue / chargée de cours
Coordonnées	julie.dauphin@umontreal.ca (514) 503-8863
Disponibilités	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom	À déterminer
Coordonnées	À déterminer
Disponibilités	À déterminer

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Il s'agit de la suite du Stage d'initiation à la psychologie 1 (PSY3298). L'objectif de ce stage d'initiation est de permettre à l'étudiant(e) de se familiariser avec la pratique professionnelle de la psychologie. Le stage devrait permettre à l'étudiant(e), par le biais d'une immersion dans un milieu clinique, d'approfondir et d'intégrer les connaissances théoriques et cliniques acquises durant la formation (savoir) ainsi que de développer certaines habiletés professionnelles (savoir-faire) et personnelles (savoir être).

Objectifs d'apprentissage

- 1) Par le biais de l'observation, développer une capacité de réflexion clinique critique.
- 2) Acquérir et consolider les connaissances théoriques en psychologie clinique
- 3) Établir une relation de confiance avec la clientèle choisie
- 4) Se familiariser avec un ou plusieurs mode(s) d'intervention
- 5) Se familiariser avec l'éthique et la déontologie liées à la pratique de la psychologie clinique
- 6) Se familiariser avec la situation de supervision (par ex. savoir accepter la critique constructive et intégrer la rétroaction à votre travail)
- 7) Se familiariser avec le travail clinique en équipe et intégrer le fonctionnement organisationnel du milieu de stage
- 8) Développer une capacité à discuter de cas cliniques (oralement et par écrit)
- 9) Apprendre à rédiger une synthèse sous forme de rapport de stage

Compétences développées

- 1) Capacité de réfléchir de manière critique à propos des modèles et méthodes d'évaluation d'intervention auprès de la clientèle choisie
- 2) Capacité à communiquer oralement et par écrit, de manière synthétique, une formulation clinique
- 3) Capacité à établir un lien de confiance avec la clientèle, le superviseur et l'équipe de travail

Méthodes pédagogiques utilisées

- 1) Stage d'observation en milieu clinique avec un superviseur (stage approuvé par le Département de psychologie)
- 2) Rencontres de groupe avec la chargée de cours responsable du stage

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2022-01-12	Rencontre de groupe obligatoire. Présentation du plan de cours. Suivi du stage.	Capsule d'enseignement clinique : les niveaux d'inférence.	N/A
Cours 2 2022-03-16	Rencontre de groupe obligatoire. Suivi du stage et préparation du rapport de stage.	N/A	N/A

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Participation aux rencontres de groupe obligatoires	Présence du début à la fin de la rencontre	12-01-2023 (13h-16h) 16-03-2023 (13h-16)	5% 5%
Travail individuel : Étude de cas clinique	Respect du format demandé Clarté des éléments rapportés Capacité de synthèse N.B. Voir détails sur Studium	26-02-2023 (16h)	30%
Travail individuel : Rapport de stage	Respect du format de demandé Clarté du propos Nuance et pertinence N.B. Voir détails sur Studium.	21-04-2023 (16h)	50%
Évaluation du superviseur de stage	Voir grille d'évaluation sur Studium (idem PSY3298)	21-04-2023 (16h)	10%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux Sur Studium – Avant 16h le jour de la remise

Matériel autorisé aux examens N/A

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents N/A

Ouvrages en réserve à la bibliothèque N/A

Équipement (matériel) N/A

Ressources complémentaires

Documents Voir notes de cours et documents de stage sur Studium

Sites Internet N/A

Guides N/A

Autres N/A

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Dates importantes

Modification de l'inscription 2023-01-24

Date limite d'abandon 2023-03-17

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. [Demande d'autorisation pour l'enregistrement d'un cours](#)

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.